

> Intitulé de l'emploi

**Responsable de la gestion des espaces naturels**

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le responsable de la gestion des espaces naturels conçoit et met en œuvre la gestion qualitative durable des espaces naturels et en assure l'évaluation scientifique, technique et juridique.

> Activités principales

- Planification, aménagement et gestion des espèces, des milieux naturels et des paysages
- Conception des dispositifs de gestion qualitative durable d'un espace naturel et des espèces associées
- Assistance et conseil à la direction et aux élus en matière d'évaluation
- Veille juridique, scientifique et technique de la conservation et de la restauration écologique
- Animation de la réflexion et de la concertation et promotion de la politique environnementale
- Gestion administrative et budgétaire
- Animation et pilotage des équipes

> Compétences requises

**Savoir :**

- Expertises reconnues en écologie, en gestion de l'environnement et en démarche participative
- Milieux naturels néo-calédoniens, terrestre et/ou marin, et différentes menaces
- Logiciels Word, Excel
- Bonnes notions d'anglais

**Savoir-faire :**

- Prendre des initiatives et s'organiser
- Rédiger et suivre administrativement des documents et des dossiers
- Trouver rapidement des éléments de réponse à une nouvelle problématique
- Encadrer et animer une équipe
- Discerner et lier les enjeux de conservation durable avec ceux du développement économique

**Comportements professionnels :**

- Sens de l'initiative et de l'organisation
- Sens du travail d'équipe
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Aisance rédactionnelle
- Sens de l'écoute et diplomatie
- Autonomie

> Conditions particulières d'exercice

- Horaires parfois fluctuants

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

> Proximité avec d'autres emplois